



SEPTIÈME (7^E) RENCONTRE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012-2013

Le 17 août 2013

Au bureau du DSF Nord-Ouest, à Edmundston

PROCÈS-VERBAL

DSF NORD-EST	DSF NORD-OUEST	DSF SUD
Présences :		
Richard Gallant Mario Pelletier	Line Côté-Page Francine Cyr Richard Landry	Gilles Bourque Roger Martin Gérard McKen
Absences :		
Anne-Marie Gammon		
Était invitée : Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, le président déclare la réunion ouverte à 8 h 30.

Le président souhaite la bienvenue aux membres du CA.

Il souhaite faire une mise à jour du dossier qui a été traité durant la 6^e rencontre spéciale du conseil d'administration 2012-2013 qui s'est tenue le 16 août 2013.

Motion 2012-2013/38

Il est dûment proposé et appuyé :

Que la réunion se poursuive à huis clos et que Chantal Ouellette soit exclue des discussions.

ADOPTÉ

Motion 2012-2013/39

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le huis clos se termine et que l'on revienne en réunion régulière.

ADOPTÉ

2. Adoption de l'ordre du jour

Motion 2012-2013/40

La discussion démontre que

- Des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour

11. Affaires nouvelles

11.1. Frais d'un consultant

11.2. Représentation de la FCÉNB au GACEF et aux organismes partenaires



8.7. Délais des CÉD pour l'envoi de nomination au sein du CA

8.8. Démission du représentant du DSF NO Steeve Savoie

- Que l'ordre de l'ordre du jour soit changé et que le point 11 devienne le point 5.

Il est alors dûment proposé et appuyé :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ unanimité

3. Adoption du procès-verbal

3.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 et 16 février 2013

Des précisions sont demandées au sujet du point 7.1. : Le chèque du DSF NO et la contribution des affaires intergouvernementales ont-ils été reçus? Il est répondu que lorsque les livres seront récupérés du trésorier démissionnaire, il nous sera possible de répondre à cette question.

Motion 2012-2013/41

Attendu que :

L'on rajoute que Richard Landry et Gilles Bourque n'étaient pas présent au début de la réunion comme membres du CA, mais qu'ils étaient invités comme présidents de leurs conseils pour parler du point 3 – Comités ministériels – présentation des présidents des CÉD.

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le procès-verbal de la réunion du 15 et 16 février 2013 soit adopté avec les changements mentionnés.

ADOPTÉ

Abstention de Francine Cyr

3.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mars 2013

Motion 2012-2013/42

Il est dûment proposé et appuyé

Que le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2013 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

Abstention de Richard Gallant et Francine Cyr

4. Affaires découlant des procès-verbaux

Clarifications aux suivis des procès-verbaux

Procès-verbal du 20 décembre 2012

Tel que prévu, une réunion de travail pour le budget provincial et celui de la FCÉNBB a eu lieu. Toutefois, Steeve Savoie s'est désisté. Chantal Ouellette était présente et les



données présentées pour le budget provincial ont été examinées. En l'absence de Steeve Savoie, et des données du budget de la FCÉNB il a été impossible discuté de celui-ci.

4.1. Le protocole d'entente

Il est important de noter que le Protocole d'entente est encore en vigueur tel qu'il a été rédigé et ratifié en 2006.

Il est suggéré de mettre le document du protocole d'entente sur le site internet de la FCÉNB puisque c'est un document public et légal qui a été lancé publiquement par communiqué de presse.

Lors de la tournée de la présidence dans les CÉD, ce protocole d'entente sera présenté et il sera possible aux conseillers scolaires d'en discuter et de proposer des changements aux présidents des CÉD s'il y a lieu.

4.2. Remue-méninge sur la formulation du Congrès annuel de la FCÉNB

Motion 2012-2013/43

La discussion démontre :

- Que suite à une suggestion trouvée dans le procès-verbal du 20 décembre 2012 il est important de discuter du format du Congrès annuel de la FCÉNB afin de donner un mandat clair au prochain comité organisateur.
- qu'il est important de demander aux membres des CÉD ce qu'ils désirent.
- Qu'un nouveau comité du CA 2013-2014 soit formé pour étudier la formulation du congrès des conseillers.
- qu'il n'y aura pas d'annonce de la tenue d'un prochain congrès de la FCÉNB.
- que le sondage des besoins, suggestions et désirs soit disponible en format papier et électronique pour tous les membres qui ne seront pas présents au Congrès 2012.

Il est dûment proposé et appuyé :

qu'un Sondage soit fait lors du Congrès 2012 des besoins, suggestions et désirs des conseillers scolaires pour la formulation des prochains Congrès de la FCÉNB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Affaires nouvelles

5.1. Frais d'un consultant

Motion 2012-2013/44

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le président d'assemblée du 16 août 2013 soit payé un cachet de 150\$ pour ses frais.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2. Représentation de la FCÉNB au GACEF et aux organismes partenaires



Puisque le président de la FCÉNB apporte ce point, il cède sa place à la vice-présidente Line Côté-Page.

Gérard McKen demande des précisions au sujet de la manière dont la transition du dossier GACEF devrait se dérouler. En référant aux Procès-verbaux du CA1 et CA2, il devient apparent que le mandat de transition n'a pas été précisé de façon claire et concise.

Il est recommandé de continuer avec la transition au sujet du GACEF jusqu'à la fin de l'année 2012-2013 soit le congrès annuel qui se tiendra du 20 au 22 septembre 2013.

La présidence de la rencontre est retournée à Gérard McKen.

6. Rapports financiers

6.1. Budget de la FCÉNB

Avec la démission du trésorier Steeve Savoie, il est impossible de donner un portrait de la situation financière de la FCÉNB. Line Côté-Page entrera en communication avec lui pour obtenir les livres et chèques. Chantal Ouellette s'occupera de mettre à l'ordre afin de pouvoir faire la présentation aux membres de la Fédération lors de l'AGA.

Elle divisera par catégorie : GACEF, représentations diverses et comités, selon les comités et les priorités de la FCÉNB.

Motion 2012-2013/45

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le poste de trésorerie demeure vacant jusqu'aux prochaines élections. Le président et la vice-présidente Line Côté-Page assureront les dépôts et émissions de chèques pour les frais de représentation pendant cette période.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Budget provincial

6.2.1. Année 2012-2013 et d'avril 2013 au 30 juillet 2013

Le budget provincial de l'année financière 2012-2013 est présenté dans le format qui sera utilisé lors de l'AGA 2012 par Gilles Bourque.

6.2.2. Prévisions budgétaires 2013-2014

Le format de présentation des prévisions budgétaires du budget provincial est apprécié.

Il est clarifié que ces prévisions budgétaires sont déposées à titre informatif seulement lors de l'AGA seulement.

7. Rapport sur les priorités de la FCÉNB

7.1. GACEF



Il n'y a pas de rapport des activités au sein du GACEF de disponible.

Avec le Forum de la PALC qui s'est tenu en juin dernier, il est clair que le GACEF est à la croisée de chemin. La FCÉNB, à titre de coprésidence, devra avoir une position ferme sur le rôle et l'avenir du GACEF.

7.2. Comité de travail francophone sur la gouverne et la loi sur l'éducation

Rencontre en juin lors du Forum de la PALC avec le sous-ministre Gérald Richard, le sous-ministre adjoint Luc Handfield et Philip Chiasson ont demandé à recevoir une lettre de la part de la FCÉNB confirmant les détails de l'entente qui a été faite durant cette réunion.

L'équipe de négociation devra s'asseoir à l'automne 2013 pour discuter des items en suspens et établir un échéancier. Il sera possible par la suite d'établir un budget.

Motion 2012-2013/46

Il est dûment proposé et appuyé :
Que la réunion se poursuive à huis clos.

ADOPTÉ

Motion 2012-2013/47

Il est dûment proposé et appuyé :
Que le huis clos se termine et que l'on revienne en réunion ordinaire.

ADOPTÉ

7.3. Élève-conseiller

Les démarches faites pour trouver un avocat souhaitant faire l'étude du Formulaire de consentement parental ont été longues. Me Lucie LaBoissonnière de la firme McInnes Cooper a accepté de le regarder et de nous signifier si elle est intéressée à nous donner un avis légal.

Richard Landry continuera les démarches auprès du MÉDPE pour le paiement de cette révision.

Ce formulaire appartient aux CÉD même si la FCÉNB gère le dossier.

7.4. Modalités de rémunération

Il n'y a pas de nouveaux développements dans ce dossier depuis la dernière réunion du CA.

7.5. Formation des membres

7.5.1. Budget de formation

Le CA s'est penché sur la façon d'utiliser le budget de formation des conseillers scolaires de la province : formation par district ou formation provinciale.

Il se réfère au protocole d'entente pour la formation (Point A).



Il est suggéré de prendre un formateur qui visite les 3 CÉD et leur CPAÉ.

Motion 2012-2013/48

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le CA donne une formation à chaque DSF selon les besoins et les résultats du sondage selon le montant maximal budgété, divisé par le nombre de CÉD.

La discussion démontre que :

Les formateurs et les frais de déplacement sont la responsabilité de la FCÉNB, selon la formule établie plus haut.

Oui 4

Non 3 Gilles Bourque, Richard Gallant et Mario Pelletier

ADOPTÉ

8. Rapport des représentants des réseaux et comités

8.1. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation*

Anne-Marie Gammon partagera de l'information par courriel au sujet de la pétition 'L'éducation un projet de société' et le CA se prononcera électroniquement ou par téléphone.

8.2. Réseau des ayants droit

Pas d'activité à rapporter.

8.3. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

La date de la prochaine rencontre n'est pas encore arrêtée.

8.4. Comité organisateur du Congrès-AGA 2013

Il reste à obtenir les confirmations finales de quelques conférenciers puisque nous avons des annulations en août.

8.5. Comité Prix Reconnaissance

La réunion a eu lieu, et la personne qui recevra le Prix Reconnaissance a été choisie.

8.6. Planification stratégique



Anne-Marie Gammon a rencontré Maurice Chiasson du Centre Canadien de Leadership en Évaluation et contacté quelques autres consultants pour connaître leur estimation.

Motion 2012-2013/49

Il est dûment proposé et appuyé
Qu'on aille chercher un facilitateur pour refaçonner mission, vision, objectifs et résultats tout en allant vers une planification stratégique éventuelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.7. FNCSF

8.7.1. Paiement de la cotisation pour 2013-2014 à la FNCSF

Motion 2012-2013/50

Il est dûment proposé et appuyé de
Payer la cotisation 2013-2014 à la FNCSF de 19 874,40\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.7.2. Discussion de la cotisation annuelle payée à la FNCSF

Sachant qu'il y a des augmentations de cotisations qui sont prévues à la FNCSF, il faudra avoir une discussion sérieuse au CA, afin de faire des choix stratégiques pour l'enveloppe budgétaire qui est disponible pour la concertation des CÉD. Il est clarifié que ce sont les CÉD qui sont membres de la FNCSF et pas la FCÉNB.

Motion 2012-2013/51

Il est dûment proposé et appuyé
qu'un comité soit formé pour examiner la question de la cotisation à la FNCSF qui fera rapport au CA.

ADOPTÉ

Motion 2012-2013/52

Il est dûment proposé et appuyé
que le représentant de la FNCSF soit membre de ce comité d'étude de la cotisation à la FNCSF.

ADOPTÉ

8.7.3. Inscription dans l'annuaire de l'éducation en français

Motion 2012-2013/53

Il est dûment proposé et appuyé que
Vu les circonstances économiques nous ne contribuerons pas à l'annuaire de l'éducation en français 2013-2014 de la FNCSF.

ADOPTÉ

9. Correspondance



9.1. Rapport du directeur des élections municipales – Élections des CÉD

Partage du rapport du directeur des élections pour les données pertinentes aux élections des conseillers d'éducation en 2012. Il est disponible en ligne à :
<http://www.electionsnb.ca/municipalelections-f.asp>

9.2. Lettre du DSF Nord-Ouest

La FCÉNB s'excuse de ne pas avoir envoyé un accusé de réception à la lettre du DSF Nord-Ouest, demandant à la FCÉNB de voir au financement des formations de tous les membres des CÉD, et d'en assumer tous les frais.
Nous en enverrons un incluant les choix faits durant la présente réunion au sujet de la formation des conseillers d'éducation.

9.3. Lettre du DSF Nord-Est

Le CÉD du DSF Nord-Est demande que la FCÉNB fasse connaître au ministre l'insatisfaction des conseillers quant à la rémunération qu'ils reçoivent présentement, et qu'ils considèrent comme très minime en tenant compte de plusieurs facteurs.
Cette demande a été interprétée comme un nouveau mandat et elle devait alors avoir un appui de tous les CÉD francophones plutôt que seulement celui du Nord-Est. Le contenu de cette lettre a été partagé avec les autres CÉD afin qu'ils puissent avoir une discussion à leur table et venir au CA avec le poids de leurs conseillers.
Les discussions démontrent que les CÉD du Sud et du Nord-Ouest sont prêts à aller de l'avant, mais il est nécessaire qu'ils aient plus de détails. Il est alors choisi d'en rediscuter à une autre réunion du CA.

9.4. Lettre de la FJFNB

La FJFNB invite la FCÉNB à participer à son projet cinématographique jeunesse Aller-Retour par le biais d'une contribution financière.

Motion 2012-2013/54

Il est dûment proposé et appuyé qu'un montant de 100\$ soit donné à la FJFNB pour leur projet cinématographique Aller-Retour.

ADOPTÉ

9.5. Lettre de l'AFPNB

Richard Gallant déclare un conflit d'intérêts et se retire de la discussion.

L'AFPNB demande un appui financier pour défrayer une partie des coûts liés au 25^e Congrès des parents qui se tiendra les 9 et 10 novembre 2013.

Motion 2012-2013/55

Il est dûment proposé et appuyé



qu'une contribution de 100\$ soit envoyée à l'AFPNB pour leur congrès annuel.

ADOPTÉ

9.6. Lettre du RESDAC

Richard Gallant réintègre la discussion.

Il est choisi d'envoyer un accusé de réception indiquant que si nous avons besoin de former nos membres nous considérerons leur service.

9.7. Délais pour l'envoi de nominations au sein du CA

Un courriel a été reçu pour indiquer que le CÉD du Nord-Est enverrait les nominations après sa réunion de septembre 2013.
Le CÉD Nord-Est a oublié de mettre à l'ordre du jour l'item de l'envoi des nominations pour siéger au CA de la FCÉNB, lors de sa dernière réunion régulière de l'année scolaire 2012-2013.

9.8. Démission du représentant du DSF NO Steeve Savoie

Steeve Savoie a annoncé sa démission par courriel et Francine Cyr a été sélectionnée.

Motion 2012-2013/56

Il est dûment proposé et appuyé
d'accepter la démission de Steeve Savoie.

ADOPTÉ

Motion 2012-2013/57

Il est dûment proposé et appuyé que
Francine Cyr soit la nouvelle membre représentant le DSF-Nord-Ouest.

ADOPTÉ

Abstention de Francine Cyr

10. Préparation de l'AGA

10.1. Les suivis de la 10^e AGA

Motion AGA 2012/10

L'expertise qui avait été retenue par l'AGA était Steeve Savoie de par les fonctions professionnelles qu'il occupe. Steeve Savoie de par le nombre d'états financiers qu'il voit dans son travail, il a constaté que le format était adéquat.

Motion AGA 2012-13

Établir une formule cotisation

À la lumière des dépenses faites en 2012-2013 on pourra prendre une décision pour déterminer les besoins financiers de la FCÉNB.



On demandera que Steeve Savoie envoie les documents liés à la trésorerie par courrier prioritaire avec signature à Chantal Ouellette durant la semaine du 19 août 2013.

10.2. Les propositions qui seront soumises lors de l'AGA

La lecture des 3 propositions qui ont été reçues et qui seront soumises à l'AGA est faite.

11. Site internet de la FCÉNB

11.1. Mémoire sur la révision de la loi sur les langues officielles

Motion 2012-2013/58

Il est dûment proposé et appuyé que pour tous les documents produits qui ont été déposés et dont la loi a été adoptée soient mis sur le site web de la FCÉNB

ADOPTÉ

11.2. L'Ordre du Canada reçu par Jean-Guy Rioux

Puisqu'il est difficile de connaître toutes les distinctions reçues par les conseillers d'éducation, il ne serait pas équitable d'en mentionner quelques-unes seulement

D'autres membres et conseillers scolaires ont reçu un prix et nous n'avons pas été informés et il est difficile de reconnaître tout le monde.

11.3. Liste des comités et leurs membres

La liste des comités y figurera et pas les membres

11.3. Nouveaux membres du CA 2013-2014

Les conseillers d'éducation qui siègeront au CA de la FCÉNB en 2013-2014 seront :

Au DSF Nord-Ouest
Francine Cyr
Richard Landry
Anne-Marie Paradis
Au DSF Sud
Gilles Bourque
Roger Martin
Gérard McKen

Motion 2012-2013/59

Il est dûment proposé et appuyé que

Les dossiers prioritaires de la FCÉNB en 2013-2014 soient les suivants :

Loi sur l'éducation

GACEF, petite enfance, immigration, rapport de Pierre-Marcel Desjardins, PALC

Rémunération

Élève-conseiller

Formation

ADOPTÉ

Le CA aura une rencontre extraordinaire par téléconférence, pour discuter du budget de la FCÉNB le mercredi 4 septembre 2013 à 19 h.

Le président remercie les membres du CA pour leur collaboration à cette réunion chargée.

La réunion est levée à 15h30.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire